



Syndicat de gestion de la cuisine centrale La Grande Tablee (Siren : 200044352)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte ouvert
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Dole
Arrondissement	Dole
Département	Jura
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	31/12/2013
Date d'effet	01/01/2014

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Même nombre de sièges
Nom du président	Mme NATHALIE JEANNET

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	
Numéro et libellé dans la voie	Place de l'Europe
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	39100 DOLE
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	77 553
Densité moyenne	86,07

Périmètres

Nombre total de membres : 7

- Dont 3 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
39	CA du Grand Dole (200010650)	CA
39	CC de la Plaine Jurassienne (243901089)	CC
39	CC Jura Nord (243900560)	CC

- Dont 4 organismes publics :

Organismes adhérant au groupement
CCAS Damparis (263901894)
CCAS Dole (263901985)
Département du Jura (223900010)
Etablissement public Éducatif et social (ETAPES) Dole (263900243)

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 1

Compétences exercées par le groupement
Sanitaires et social
- Action sociale <i>Compétent en matière d'action sociale, el syndicat mixte a pour objet d'assurer la gestion et le fonctionnement de la cuisine centrale, dite "La grande Tablée", située rue Pablo Picasso à Dole, et plus particulièrement : - d'assurer l'exploitation de la cuisine centrale "La Grande Tablée" et de produire des repas, pour le compte et à la demande des collectivités et établissements adhérents, dans le respect des textes législatifs et réglementaires en vigueur. - d'assurer la gestion, l'entretien et le renouvellement des biens mis à sa disposition, dans toutes ses composantes, conformément à leur affectation et à leur destination. - d'assurer le développement de approvisionnement local (circuits courts) et de l'approvisionnement en produits issus de l'agriculture biologique</i>

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)